

**Avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projets social et médico-social relevant de la compétence du Conseil départemental de la Somme**

**Appel à projets pour la création d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dans l'Est du Département de la Somme**

Conformément aux articles L. 313-1-1 et R. 313-1 à R. 313-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs à la procédure d'appel à projets et d'autorisation, le Président du Conseil départemental de la Somme a lancé un appel à projets pour la création d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dans l'Est du Département de la Somme.

Quatre candidatures ont été réceptionnées par les services du Conseil départemental Départemental de la Somme et ont toutes été déclarées recevables.

La commission d'appel à projet s'est réunie le 12 mars 2024 et a établi un classement des projets au regard des critères fixés par le cahier des charges :

POSITION N°	PORTEURS DE PROJET
1	St Jean - GCSMS
2	EPSOMS
3	ADSEA 80
4	AVEC

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projets médico-sociale est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental de la Somme.

Le présent avis fera l'objet d'une publication sur le site Internet du Département de la Somme (<http://www.somme.fr>).

Fait à Amiens, le 12 mars 2024

Pour le Président du Conseil  
départemental de la Somme et  
par délégation,

Le Président de la commission d'information  
et de sélection d'appel à projets



Olivier JARDE

Conseiller départemental du canton d'Amiens-7  
Vice-Président en charge de l'enfance,  
de la famille et de la santé